



BOIS-DES-FILION

AVIS PUBLIC


Dérogations mineures

PRENEZ AVIS qu'à une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bois-des-Filion qui aura lieu le 13 octobre 2020, à 19 h 30, les demandes de dérogation mineure suivantes seront considérées :

Demande	Adresse	Zone	Lot	Objet
2020-DM-018	83, 51e Avenue	H-13	1 953 614	Permettre une marge avant du bâtiment principal à 3,33 mètres au lieu de 7 mètres et la présence d'un appareil de climatisation installé en cour avant au lieu d'en cour latérale ou arrière, tel qu'exigé par les articles 2.1.2 paragraphe 2 et 4.2.1 paragraphe 5 du règlement de zonage numéro 7200.
2020-DM-019	390 et 390A, rue Vandelac (adresses projetées)	H-14	1 955 050	Permettre une future marge avant du bâtiment principal de 3,83 mètres au lieu de 4,5 mètres (terrain d'angle), tel qu'exigé par l'article 3.2.4 du règlement de zonage numéro 7200.
2020-DM-021	10, 57e Avenue (adresse projetée)	H-13	6 343 280	Permettre une marge avant du bâtiment principal à 7 mètres au lieu de 13,06 mètres, tel qu'exigé par l'article 3.2.6 paragraphe 1 du règlement de zonage numéro 7200.

Tout intéressé pourra s'exprimer et commenter ces demandes lors de la séance ordinaire du 13 octobre 2020, à 19 h 30, à la salle des délibérations du conseil municipal, sise au 485, boulevard Adolphe-Chapleau.

Fait à Bois-des-Filion, Québec, ce 24 septembre 2020.



**Sylvain Rolland,
Directeur général et
greffier par intérim**



BOIS-DES-FILION

Certificat de publication de l'avis public

Je, Sylvain Rolland, directeur général et greffier par intérim de la Ville de Bois-des-Filion, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant les demandes de dérogation mineure 2020-DM-018, 2020-DM-019 et 2020-DM-021 à l'hôtel de ville, sis au 375, boulevard Adolphe-Chapleau à Bois-des-Filion en date du 24 septembre 2020.

Tel que prévu au règlement 976 adopté le 11 décembre 2017 par le conseil municipal, je Sylvain Rolland, directeur général et greffier par intérim de la Ville de Bois-des-Filion, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant les demandes de dérogation mineure 2020-DM-018, 2020-DM-019 et 2020-DM-021 sur le site internet de la Municipalité le 24 septembre 2020.

Signature

24 septembre 2020

Date